

Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que le programme de Soins Infirmiers (180.A0).

Approbation ministérielle : le 27 mai 1999 ;

Titre : Arts, littérature et communication	Unités : 54,66
No : 500.45 Cohorte : 2009-2011	Nbr d'hres : 1 335
Conditions particulières d'admission : Aucune	

SESSION 1 AUTOMNE 2009		Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-103-02	Santé et activité physique	0064	1-1-0-1	1,00
601-101-04	Écriture et littérature	0001	2-2-0-3	2,33
FGC-001-SW ¹	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		3-0-0-3	2,00
Formation spécifique				
502-AD0-SW	Exploration du monde de la culture et des médias	01D0	2-2-0-3	2,33
510-AD6-SW	Dessin	01D6	2-2-0-4	2,66
601-AD7-SW	Atelier d'écriture journalistique et littéraire	01D7	2-2-0-3	2,33
			12-9-0-17	12,66
SESSION 2 HIVER 2010		Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-104-02	Objectifs personnels et activité physique	0065	0-2-0-1	1,00
340-103-04	Philosophie et rationalité	00B1	3-1-0-3	2,33
601-102-04	Littérature et imaginaire (Préalable : 601-101-04)	0002	3-1-0-3	2,33
604-100-03	Anglais, langue seconde [ou 604-101-03 ou 604-102-03]	0015 OU 0007 OU 0008	2-1-0-3	2,00
Formation spécifique				
502-1D1-SW	Courants littéraires et artistiques I	01D1	2-2-0-3	2,33
510-BD4-SW	Peinture (PR : 510-AD6-SW)	01D4	1-2-0-3	2,00
601-1D5-SW	Médias, littérature et société (PR : 502-AD0-SW)	01D5	2-2-0-3	2,33
			13-11-0-19	14,33
SESSION 3 AUTOMNE 2010		Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
340-102-03	Philosophie : L'être humain (Préalable : 340-103-04)	000E	3-0-0-3	2,00
601-103-04 ³	Littérature québécoise (PA : 601-102-04)	0003	3-1-0-4	2,66
604-PRE-SW	Anglais, langue seconde [604-GWP-03 ou 604-GWR-03 ou 604-GWU-SW] (Préalable : 604-100 ou 101 ou 102-03)	0016 OU 000M OU 000N	3-0-0-3	2,00
FGC-002-SW ¹	Formation générale complémentaire (Préalable : aucun sauf L.M.)		3-0-0-3	2,00
Formation spécifique				
502-2D1-SW	Courants littéraires et artistiques II (PR : 502-1D1-SW)	01D1(1/2)	2-2-0-3	2,33
510-1D9-SW	Sculpture (PR : 510-BD4-SW)	01D9	3-0-0-3	2,00
601-888-02	Épreuve uniforme de français			
601-AD8-SW	Image, cinéma et communication	01D8	2-2-0-3	2,33
			19-5-0-22	15,33
SESSION 4 HIVER 2011		Compétence(s)	Pond.	Unités
Formation générale commune, propre et complémentaire				
109-105-02	Habitudes de vie (Préalables : 109-103-02, 109-104-02)	0066	1-1-0-1	1,00
340-GWP-03 ³	Philosophie et éthique (Préalable : 340-103-04; PR : 340-102-03)	000T	3-0-0-3	2,00
601-GWP-04 ^{2,3}	Production de discours (PA : 601-103-04)	000K	2-2-0-2	2,00
Formation spécifique				
510-AD2-SW	Projet artistique (CR : 601-AD2-SW)	01D2(1/2)	2-2-0-4	2,66
601-AD2-SW	Projet de rédaction (CR : 510-AD2-SW; PA : 601-AD7-SW ; PR : 601-1D5-SW)	01D2(1/2)	1-2-0-4	2,33
601-AD3-SW	Littérature et expression théâtrales	01D3	2-2-0-3	2,33
990-500-A0	Épreuve (activité) synthèse			
			11-9-0-17	12,33

Note : La 3e colonne de la pondération ne concerne que le programme de Soins Infirmiers (180.A0).

Préalable :	déterminé par le Ministre et dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce préalable
CR :	corequis (cours qui doivent se suivre à la même session)
PA :	prérequis absolu (dont la réussite est obligatoire pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
PR :	prérequis relatif (obligation d'obtenir une note minimum de 50% pour suivre les autres cours qui exigent ce prérequis)
(1/?):	nombre d'activités pour l'atteinte totale de la compétence

1. L.M. = Langue moderne. Le Collège peut offrir Espagnol 1 et 2, le premier étant préalable au deuxième.
2. Dans le cas où l'étudiant agit à titre de pair aidant au Centre d'aide en français, ce cours pourrait être suivi à la même session que "Littérature et imaginaire" (601-102-04) ou que "Littérature québécoise" (601-103-04).
3. Exceptionnellement et pour des raisons majeures de cheminement scolaire, ce prérequis pourrait ne pas être exigé.
4. Pour être inscrit au cours 510-AD2-SW, l'étudiant doit avoir suivi les cours 510-AD6-SW, 510-AD4-SW et 510-1D9-SW et en avoir réussi 2 sur 3.

Grille approuvée le 2 février 2009

Cours numéro et description

109-103-02 Santé et activité physique

Ce cours a comme cible principale de "se situer"; il est une piste de conscience par l'étudiant de la qualité de sa pratique d'activité physique en lien avec les autres habitudes de vie qui ont une forte incidence sur sa santé.

Les cours théoriques portent sur les connaissances en matière de prévention et renseignent l'étudiant sur la relation entre les habitudes de vie et la santé globale. Ce contenu théorique est ainsi considéré lors de l'évaluation finale.

Sur le plan physique, à partir de différents tests normalisés, l'étudiant définit ses capacités et ses besoins de changement dans sa pratique d'activité physique ainsi que dans ses autres habitudes de vie.

(À partir d'une approche sécuritaire et dans le respect de ses capacités, l'étudiant expérimente diverses méthodes d'entraînement animées par l'enseignant. Finalement, l'étudiant pratique son entraînement de façon plus autonome, en réalisant un programme pendant quatre semaines. À la fin de la session, l'étudiant évalue la qualité et les impacts sur la santé de son programme d'entraînement ainsi que des autres habitudes de vie.)

109-104-02 Objectifs personnels et activité physique

Après avoir établi son niveau de départ, l'étudiant choisit ses objectifs pour améliorer ses habiletés dans l'activité de son choix. L'auto-évaluation selon des critères précis : pré-tests, post-tests, identification de correctifs et d'exercices appropriés sont compilés sur des fiches selon une démarche efficace qu'il importe de maîtriser pour la réussite du cours.

Les connaissances théoriques, l'application des règlements et de la sécurité, l'expression d'attitudes propices à la pratique de l'activité sont importantes dans la réussite du cours et font partie de l'évaluation.

109-105-02 Habitudes de vie

L'étudiant réalise l'intégration des deux derniers cours (ensembles 1 et 2) en prenant en charge sa pratique raisonnable d'activités physiques dans une perspective de santé. Ainsi l'étudiant démontre sa capacité à gérer efficacement son programmes personnel d'activités physiques (supervisé et non supervisé) qu'il oriente selon des objectifs précis de condition physique. La poursuite de l'atteinte d'un standard moyen de condition physique ou l'amélioration significative de celle-ci constitue un enjeu de premier plan.

340-102-03 Philosophie : L'être humain

Les éléments de cette compétence consistent à :

- être capable de caractériser quelques conceptions modernes et contemporaines de l'être humain;
- situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants;
- montrer l'importance pour la pensée et l'action de certaines conceptions de l'être humain.

340-103-04 Philosophie et rationalité

La compétence de ce cours consiste à pouvoir traiter une question philosophique d'une façon rationnelle. Les éléments de cette compétence consistent à être capable :

- de distinguer la philosophie des autres discours sur le réel;
- d'élaborer une argumentation valable sur une question philosophique;
- de présenter la contribution de philosophes gréco-latins au traitement de questions philosophiques.

340-GWP-03 Philosophie et éthique

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine, voilà la compétence visée par ce cours.

Pour avoir cette compétence, il faut être capable :

- de dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques;
- de présenter et d'appliquer des théories éthiques à des situations actuelles;
- de prendre position sur un problème éthique et de la justifier rationnellement.

502-1D1-SW Courants littéraires et artistiques I

Dans ce cours, nous verrons les principales réalisations artistiques occidentales en architecture, en peinture, en sculpture et en littérature depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution française de 1789.

502-2D1-SW Courants littéraires et artistiques II

Dans ce cours, nous verrons les principales réalisations artistiques occidentales en architecture, en peinture, en sculpture et en littérature depuis la Révolution française jusqu'à aujourd'hui.

502-AD0-SW Exploration du monde de la culture et des médias

L'exploration des domaines de la culture et des médias cherche à jeter des assises qui vous permettront de mieux comprendre ces deux univers parfois opposés, souvent complémentaires, et de vous situer, c'est-à-dire de cerner davantage vos intérêts et vos aptitudes par rapport à ceux-ci.

Cours numéro et description

510-1D9-SW Sculpture

Du modelage jusqu'à l'incarnation du symbole visuel : création d'œuvres tridimensionnelles.

510-AD2-SW Projet artistique

Ce cours permet à l'élève de faire un bilan de ses acquis et des principaux apprentissages en arts plastiques.

510-AD6-SW Dessin

À la fin de ce cours, vous saurez dessiner de façon réaliste en utilisant la méthode de Betty Edwards, Dessiner avec l'hémisphère droit.

510-BD4-SW Peinture

À venir.

601-101-04 Écriture et littérature

Ce cours a pour objet l'étude de l'analyse littéraire appliquée à des textes de la Renaissance, du XVIIe et du XVIIIe siècles ou à des textes contemporains.

601-102-04 Littérature et imaginaire

Ce cours a pour objet l'étude de la dissertation appliquée aux courants littéraires français du XIXe siècle, c'est-à-dire le romantisme, le réalisme et le symbolisme.

601-103-04 Littérature québécoise

Ce cours a pour objet l'étude de l'essai critique appliquée à la littérature québécoise.

601-1D5-SW Médias, littérature et société

Ce cours se veut un voyage dans le monde des civilisations humaines. Il vise à donner à l'étudiant le goût d'approfondir des phénomènes de culture médiatiques et littéraires, lui permettant ainsi de comprendre différemment son propre bagage culturel.

601-888-02 Épreuve uniforme de français

Vous trouverez la description de cette épreuve dans Informations complémentaires/Épreuve uniforme de français.

601-AD2-SW Projet de rédaction

À venir.

601-AD3-SW Littérature et expression théâtrales

Dans leur exploration des genres et des dramaturges d'époques diverses, les étudiant(e)s verront réinvestis les acquis liés aux cours Courants littéraires et artistiques I et II, de même que ceux du volet littérature dans la composante de formation générale. Les notions de norme et de transgression de norme, qui permettront ici de situer une production théâtrale et sa réception dans un processus de communication tributaire de la culture, prendront appui sur les acquis pratiques mis en œuvre dans le cours de 1re session Atelier d'écriture journalistique et littéraire et sur l'approfondissement théorique du cours de 2e session Médias, littérature et société.

601-AD7-SW Atelier d'écriture journalistique et littéraire

Produire une nouvelle journalistique et un court texte littéraire et en analyser les différents procédés à l'oeuvre.

601-AD8-SW Image, cinéma et communication

Depuis ses tout débuts, le cinéma s'inspire largement de la littérature pour prendre forme et se manifester. Pourquoi? Comment? Est-ce valable?

601-GWP-04 Production de discours

Ce cours a pour objet la création de situations de communication(s) écrite(s) ou orale(s). L'étudiant doit apprendre à s'exprimer correctement selon des règles du code écrit autant que du code parlé.

604-100-03 Anglais, langue seconde

This basic course includes the acquisition of the four linguistic skills in spoken and written English.

604-PRE-SW Anglais, langue seconde

Communication in English in a simple manner, using current vocabulary and expressions related to the student's field of study. This course is technically oriented.

Cohorte **2009-2011**
Programme no **500.45**

Dans le texte, le masculin est utilisé comme générique sans aucune intention discriminatoire, et ce, uniquement dans le but de faciliter la lecture.

Cours numéro et description

990-500-A0 ***Épreuve (activité) synthèse***

Vous trouverez la description de cette épreuve dans Informations complémentaires/Épreuve synthèse de programme.

FGC-001-SW ***Formation générale complémentaire***

FGC-002-SW ***Formation générale complémentaire***

Épreuve uniforme de français

(601-888-02)

Quel est le but de l'épreuve uniforme de français?

Le but de l'épreuve uniforme est de vérifier que les élèves possèdent, au terme des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

Quelle est la nature de l'épreuve uniforme?

Les élèves doivent rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels ils appuient leur réflexion. Les élèves disposent de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes littéraires qui leur sont proposés et pour rédiger un texte de 900 mots.

Qu'est-ce qu'une dissertation critique?

La dissertation critique est un exposé écrit et raisonné sur un sujet qui porte à discussion. Dans cet exposé, les élèves doivent prendre position sur le sujet proposé, soutenir leur point de vue à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves tirées des textes qui leur sont proposés et de leurs connaissances littéraires. Elle intègre les habiletés des trois cours de la formation générale commune : analyser, dissenter, critiquer.

Qui doit passer l'épreuve uniforme de français?

Tous les élèves qui, à compter de l'automne 1994, ont été admis par un établissement d'enseignement collégial à un programme d'études conduisant à l'obtention du DEC, que ce soit un programme de formation préuniversitaire ou technique, **doivent**, conformément au *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC), **réussir** l'Épreuve uniforme de français.

Les élèves sont-ils obligés de réussir l'épreuve uniforme pour obtenir leur DEC?

Oui. La réussite de l'épreuve uniforme étant liée à la sanction des études, tout élève qui termine son programme après le 1^{er} janvier 1998 doit avoir réussi l'épreuve uniforme pour obtenir son DEC. L'obligation de réussir l'épreuve uniforme est donc liée au moment où l'élève termine son programme et non au moment où il le commence.

À quelles conditions doivent satisfaire les élèves pour être admissibles à l'épreuve?

Les élèves doivent avoir réussi deux des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature et être en voie de compléter le troisième au moment de l'inscription à l'épreuve.

Que signifie « être en voie de compléter le troisième cours de formation générale commune au moment de l'inscription à l'épreuve uniforme » ?

Cette expression signifie que, au moment de l'inscription à l'épreuve, les élèves doivent encore être présents au cours. Cette inscription a lieu environ trois semaines avant la date de l'épreuve. Ainsi, les élèves qui ont abandonné ce cours ne sont pas admissibles à l'épreuve uniforme.

Quelles sont les conséquences d'un échec à l'épreuve uniforme sur les demandes d'admission à l'université?

Depuis le 1^{er} janvier 1998, les élèves doivent réussir l'épreuve uniforme pour obtenir leur DEC ET pour être admis à l'université.

Réf. : http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Eprv_uniforme/Mfrançais.asp

Épreuve synthèse de programme (990-???-SW)

Qu'est-ce que l'épreuve (activité) synthèse de programme?

L'ÉSP (ASP) est une évaluation effectuée durant ou à la fin de la dernière session d'études dans un programme. Elle permet d'évaluer ce que l'étudiant a appris et intégré durant ses études dans le programme.

Sur quoi porte cette épreuve?

Selon l'article 25 du *Règlement sur les études collégiales*, l'ÉSP (ASP) vérifie l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme.

L'épreuve (activité) synthèse de programme est-elle obligatoire?

Oui. L'ÉSP (ASP) est obligatoire pour tout étudiant d'un programme préuniversitaire ou technique qui termine ses études collégiales.

Peut-on être exempté de cette épreuve?

Non. L'obligation de se soumettre à l'ÉSP (ASP) a été déterminée par le ministère de l'Éducation.

Quelle forme aura l'épreuve (activité) synthèse de programme?

L'ÉSP (ASP) prendra une forme variable selon les programmes d'études. Elle pourra être associée à un ou plusieurs cours du programme. Les professeurs de votre programme vous donneront toutes les indications pertinentes sur votre épreuve (activité) synthèse de programme.

Qui corrigera cette épreuve (activité) et quels critères de correction seront utilisés?

L'ÉSP (ASP) sera corrigée par des professeurs du Collège enseignant dans votre programme. Les critères d'évaluation dépendront de la forme de votre ÉSP (ASP). Les indications relatives à ces critères vous seront communiquées par vos professeurs.

Quand serez-vous informés par rapport à votre ÉSP (ASP)?

Vos professeurs vous communiqueront toutes les informations pertinentes quant aux modalités entourant votre ÉSP (ASP)

Les résultats obtenus à l'ÉSP (ASP) apparaîtront-ils au bulletin?

Oui. Votre bulletin comportera une mention « réussite » ou « échec ». Cette information sera transmise au Ministère.